

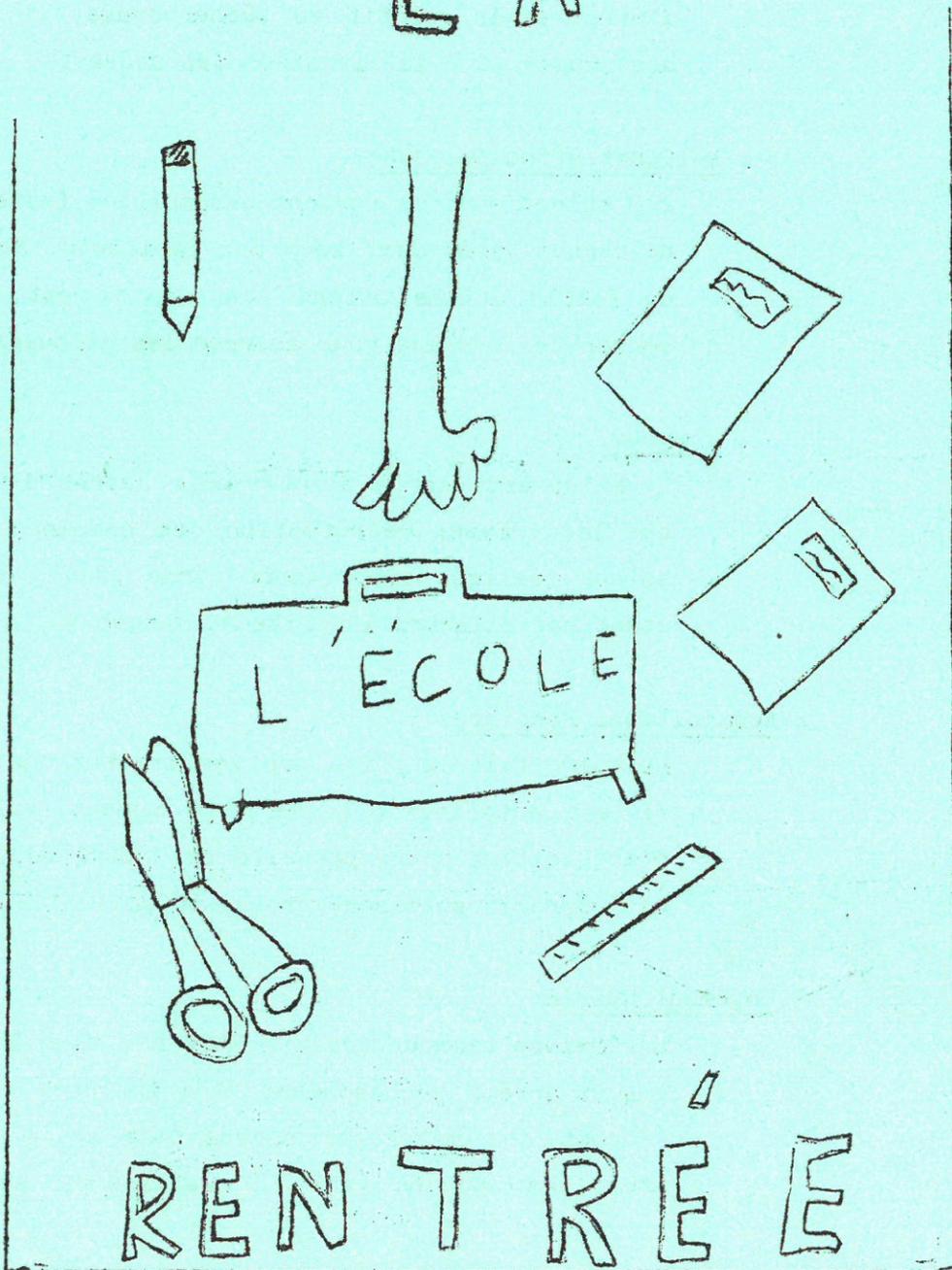
# ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE SUR MEURTHE

SEPTEMBRE 94

N° 320

LA

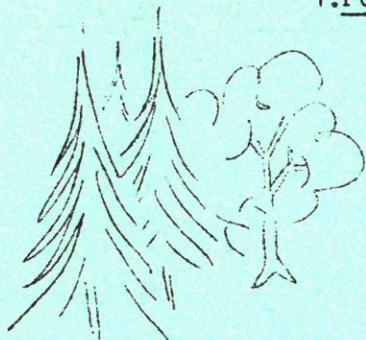


RENTRÉE

**\*\* En direct du Conseil \*\***

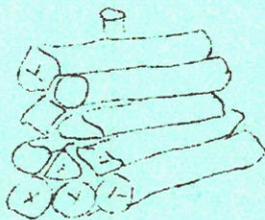
Le Conseil était réuni le 2 septembre (Excusés : MM SOUVAY, PAVOZ, CALVIAC), les points suivants ont été examinés :

**1. FORETS.**



**. Coupes affouagères 95**

Elle aura lieu dans les parcelles 13 et 19. 258 m<sup>3</sup> de grumes et 120 stères sont attendus. Le Conseil charge la Commission des Forêts d'organiser l'appel d'offre utile relatif au bûcheronnage, au débardage des grumes et à la livraison des stères.



**. Reliquat affouages 1994.**

200 stères environ restent disponibles (essentiellement du chêne) après livraison aux habitants. Compte tenu du faible volume attendu en 95, il est décidé de conserver le chêne pour assurer les affouages 95.

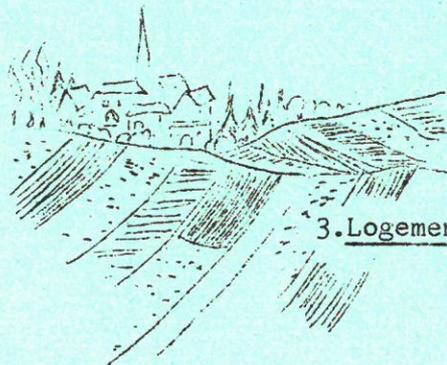
**. Travaux.**

Le Maire est chargé d'intervenir auprès d'O.N.F afin que les travaux de réfection des chemins forestiers soient réalisés cette année comme prévu, la dépense étant par ailleurs inscrite au budget 94.



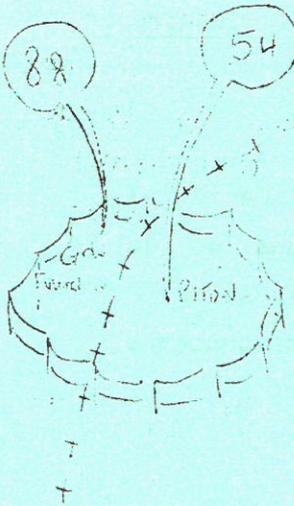
**2. Acquisitions Foncières .**

Le Maire fait le point sur les tractations en cours; Il est autorisé à signer, le moment venu, l'acte d'acquisition d'une parcelle de 1400m<sup>2</sup> d'une part et de 3 parcelles boisées (total 6000m<sup>2</sup>) d'autre part.



**3. Logement Mairie.**

La Commune remboursera à M. BERNARD, dans le cadre du budget arrêté précédemment, les factures relatives à l'achat des matériaux nécessaires à la remise en état, les travaux ayant été réalisés par ses soins.



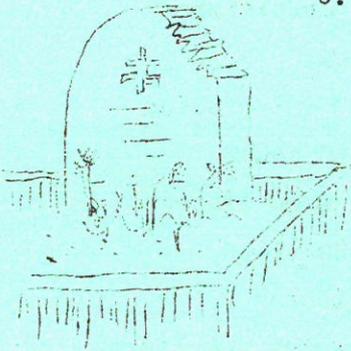
4. Périmètre De Protection.

La procédure pour le captage de la source Piton est suivie par la D.D.A.F (Direction de l'Agriculture et des Forêts) de Mthe et Melle et l'enquête publique a eu lieu. Pour la source des Grands Fourchons, c'est la D.D.A.F des Vosges qui est compétente. La procédure va démarrer et le Maire est chargé des diverses opérations.

5. P.O.S. Raon.

Le projet de PLAN d'Occupation des Sols de la ville de Raon n'appelle pas d'observations du Conseil.

6. Monument et Stèle.

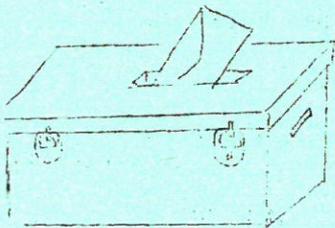


Dans le cadre de la commémoration du 50e anniversaire de la mort de P. Pierron en novembre et en 95 de l'Armistice du 8 Mai, les inscriptions de la stèle Pierre Pierron et du Monument aux Morts seront refaites à la feuille d'or. Le Conseil accepte le devis de Mr Assenza (10 000F).

7. Loyers.

En application du décret 94 545 du 29.6.94, le loyer des appartements situés à l'école augmentera de 4%.

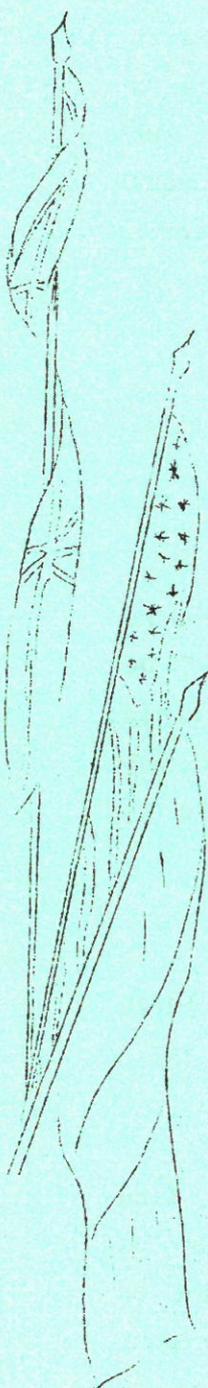
8. Chambre Départementale D'Agriculture.



Les élections des membres la composant auront lieu en 1995. La revision des listes électorales est en cours. Outre le Maire et Mr Hirtz, représentant du Préfet, le Conseil désigne Mr Pierre Catherine pour constituer la Commission chargée de la revision de la liste.

Séance levée à 23h30

Cinquantenaire de la libération (suite)

- 
- 1er septembre 1944 : Libération de DIEPPE par les Canadiens, d'AMIENS par les Britanniques et de VERDUN par les Américains (Général PATTON)
- 2 septembre 1944 : première réunion à Paris du Gouvernement français
- 3 septembre 1944 : libération de LYON
- 4 septembre 1944 : libération de MACON
- 8 septembre 1944 : libération de BESANÇON et prise de BEAUNE par la 1ère D.B.
- 9 septembre 1944 : réouverture des théâtres parisiens
- 11 septembre 1944 : libération de DIJON
- 12 septembre 1944 : libération du HAVRE, complètement détruit par les bombardements
- 13 septembre 1944 : jonction à LANGRES de la 1ère D.B. (du VIGIER) et de la 2ème D.B. (LECLERC)
- 14 septembre 1944 : le Général de GAULLE visite LYON libérée
- 15 septembre 1944 : libération de NANCY et de LUNEVILLE
- 17 septembre 1944 : DE GAULLE visite TOULOUSE libérée
- 19 septembre 1944 : reddition de BREST libéré par les Américains  
La ville et le port sont en ruines. DE GAULLE est à BORDEAUX
- 22 septembre 1944 : reddition des Allemands à BOULOGNE sur MER
- 25 septembre 1944 : CALAIS est investie par les Canadiens
- 26 septembre 1944 : 1ères attaques des forts de METZ par l'armée PATTON

( à suivre )

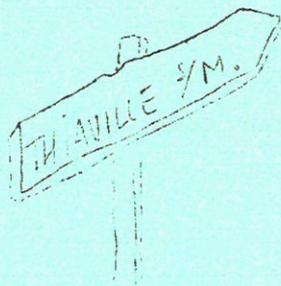
\*\* Inauguration \*\*



Le dimanche 25 septembre 1994 à 10h30, en présence de diverses personnalités sera inauguré le nouveau local des Sapeurs Pompiers. A partir de 14h00, la population est très cordialement invitée à participer à cette manifestation, à visiter les lieux, à assister à diverses démonstrations avec du matériel ancien et moderne, à voir la retrospective photo du Corps, etc...

Venez nombreux, c'est gratuit !

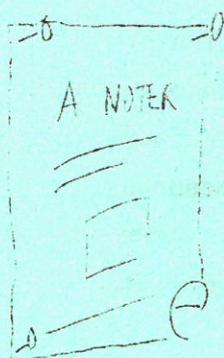
\*\* La vie du village \*\*



nouveaux habitants : M. Mme Patrick BERNARD et leurs 2 enfants ont emménagé au 2 rue Pierre Pierron. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue.

\*\* Prochaines Manifestations \*\*

1er Octobre : Assemblée générale du Foyer Rural Salle annexe FR  
3 octobre : Bal d'automne de l'Association Familiale F.R.  
6 Novembre : Belote du Club de l'Amitié Foyer Rural



\*\* Objets Ménagers Encombrants \*\*

La prochaine collecte aura lieu le mercredi 5 Octobre  
Les objets seront à sortir la veille . Merci.

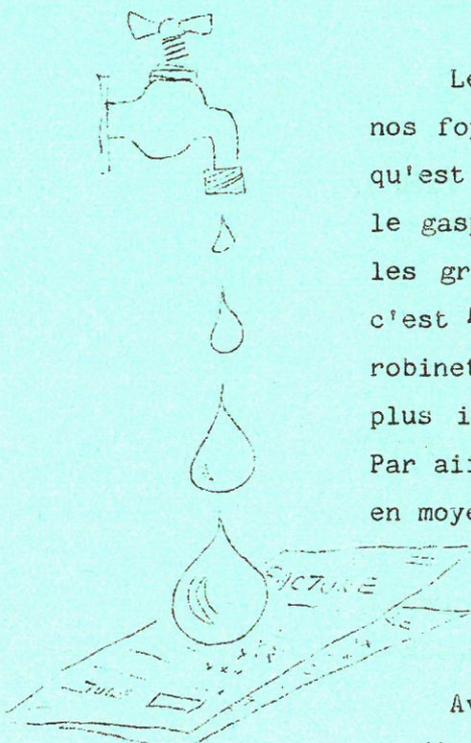
\*\* Affaire de fuites ... \*\*

Les factures d'eau et assainissement arrivent dans nos foyers et chacun dit souvent à juste titre : "bigre qu'est ce que c'est cher ! ". Raison de plus pour éviter le gaspillage. Rappelez vous que les petites fuites font les grandes dépenses ! Le goutte à goutte d'un robinet c'est 43 m3/an de gâchis ! un très mince filet d'eau à un robinet, c'est 140m3 de consommation inutile, un filet plus important représente 550m3 par an de gaspillage ! Par ailleurs, cas fréquent, la fuite du W.C. représente en moyenne 220 m3/an... qu'il faut payer!

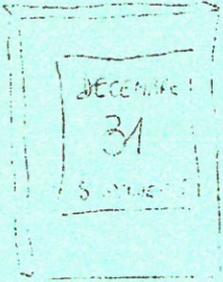
Pensez y... votre budget s'en trouvera mieux.

\*\* Ouverture de la Mairie \*\*

Avec la rentrée, la Mairie est à nouveau ouverte les mardis et vendredis de 18 h à 19 h. IL est précisé que seules les affaires qui présentent un caractère de réelle urgence, peuvent être examinées (et éventuellement traitées) par la Secrétaire, dans la limite de ses compétences en dehors de ces deux permanences.

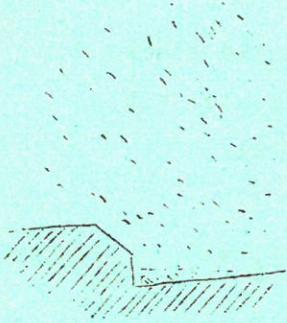


\*\* Liste Electorale \*\*



Elle sera close le 31 décembre. Aucune inscription n'est faite d'office. Se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et l'ancienne carte d'électeur pour ceux qui ont déjà voté dans une autre commune.

\*\* Trottoirs & Caniveaux \*\*



la neige, le gel, le verglas risquent d'être bientôt là. Aussi n'est il pas superflu de rappeler que le dégagement des trottoirs et des caniveaux est une obligation pour les riverains qui doivent prendre toutes les mesures utiles afin que soit assurée en sécurité devant leur immeuble la circulation sur les trottoirs des piétons et afin que s'écoule normalement les eaux.

\*\* Dicton du mois \*\*

En septembe si l'ôhi fyôre,  
Eul rasin vîn meûr.

En septembre si l'osier fleurit  
Le raisin mûrit

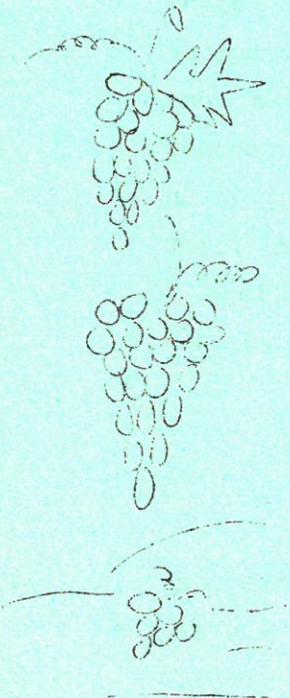
Elé Saint - Michel,  
Fortos les frus sront couillés.

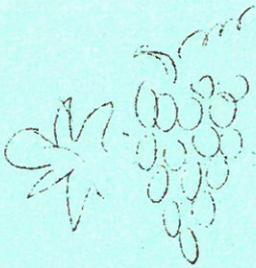
A la Saint - Michel  
Tous les fruits seront cueillis

S'i pyû è lè Saint Mansuy  
I pyûré pendant hhé smenés.

S il pleut à la Saint - Mansuy  
IL pleuvra pendant 6 semaines.

S'é fâ bé è lè Saint - Maurice  
Some è tè guîhhe,  
S'é pyû  
Some quand t'vû.



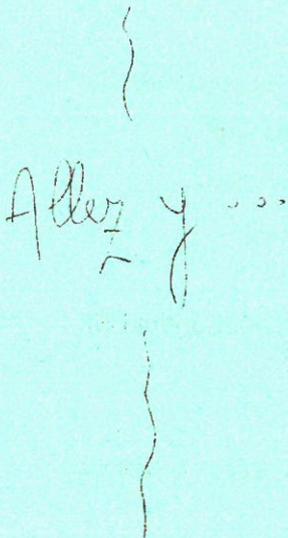


S'il fait beau à la Saint- Maurice  
Sème à ta guise,  
S'il pleut  
Sème quand tu veux.

**\*\* On nous prie de faire part \*\***

### Sapeurs Pompiers

Le 25 septembre se déroulera l'inauguration des Sapeurs Pompiers. Voici le programme de la journée :

- 
- 10 h 00. Rassemblement devant la Mairie
  - 10 h 30. Défilé avec la Musique de Raon L'Etape
  - 11 h 00. Inauguration officielle des locaux.

A partir de 14 h00, ouverture des portes au public, suivie des démonstrations de matériel ancien et récent .

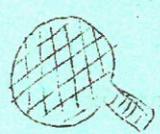
Démonstrations exécutées par le : C.P.i Thiaville  
C.S.P. Baccarat et C.S. de Raon L'Etape.

Sous réserves de disponibilité des équipes.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à nous rejoindre ce jour.

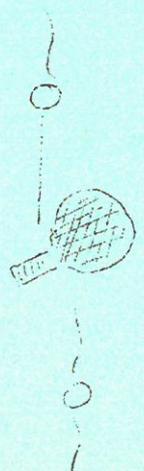
D.G.

### Tennis de table



Pendant les vacances, le Club a organisé son tournoi de Tennis de Table sur invitation. Une vingtaine de joueurs venus de Moyenmoutier, Etival et Saint - Dié, se sont joint aux joueurs locaux. La plupart des joueurs ont participé à plusieurs tableaux.

Les Stivaliens se sont distinguées en remportant trois tableaux sur les quatre prévus. LEMAIRE (ex Raon) a remporté le Non-Classés et le Handicap. PETIT David (le Champion des Vosges Cadet) a remporté le tableau Classés.



Au tableau Toutes Catégories, notre Capitaine SAUFFROY Michel a triomphé à la belle face à un joueur des S.R.D. St Dié (pourtant favori du tournoi) et a remporté ainsi la Coupe de la Commune.

IL est à signaler l'excellente ambiance régnant tout au long de ce tournoi. La plupart des joueurs se rencontrant plusieurs fois dans la saison, se connaissent désormais fort bien.

Pour la future saison, deux équipes sont engagés en Championnat, et ceci pour éviter les trop nombreux problèmes d'effectifs en cours de saison (travail, service militaire, examens...).

Contrairement aux autres années, où chacun était assuré de jouer dans les 3 ou 4 équipes inscrites, les joueurs devront mériter leur place dans une équipe.

La première équipe, qui retrouve la Départementale 1, en raison de la diminution des groupes, connaîtra de nouveaux adversaires : Rochesson et La Bresse qui descendent également de Régionale. Pour débiter, elle recevra ETIVAL le dimanche 25 septembre.

La deuxième équipe, en Départementale 2, se déplacera à MOYENMOUTIER le samedi 24.

Suivant les inscriptions, une troisième équipe pourrait être inscrite en début ou en cours de saison.

Quatre joueurs du Club progressent dans leur classement :

SAUFFROY Michel, désormais classé 50 (grâce à une formidable saison en Régionale 4 et de nombreuses performances face à des joueurs supérieurs).

MARCOT Alexis, après 4 saisons Classé 60, passe 55, malgré son absence de 3 mois (pour son travail). Pour lui aussi, la Régionale 4 est passé par là.

COSSIN Christophe et BERTHIER Thierry qui étaient tous deux classés 70, se retrouvent 65.

#### Foyer Rural

\* Le 24 septembre aura lieu la fête du sport à l'annexe du Foyer Rural.

\* La soirée Cabaret du 24 septembre 1994 est annulée.

Foyer Rural

Le tournoi a eu lieu cette année le 19 juin dans une excellente ambiance et dans un bon esprit de camaraderie.

Nous remercions les commerçants et artisans de Thiaville et de Lachapelle pour leur participation financière ainsi que nos deux arbitres Thiavillois :

Messieurs MAGNIER et THOMAS.

Le résultat fut le suivant :

- 1ère l'équipe de VAL et CHATILLON qui remportait le challenge et une coupe offerte par Monsieur YOCOM Café du Moulin.
- 2ème Thiaville coupe offerte par Monsieur JACQUEL Maire de THIAVILLE.
- 3ème Gripport coupe offerte par le Foyer Rural.
- 4ème Entente Sportive Thiaville - Val et Chatillon coupe offerte par Monsieur Lemaître Boucher-Charcutier à Celles sur Plaine.

Un grand merci à tous

G.D.

Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE/Meurthe  
Directeur : Michel JACQUEL

Foot

Foot



-----

"La mère file de corps qui conduit les eaux du bouge principal dans la commune traverse une partie des terrains qui se trouvent au midi de cette Commune pour arriver à l'angle de la maison du Sr Nicolas Maire où l'eau se distribue dans les embranchements qui alimentent les fontaines dont il sera fait mention ci-après. Cette mère file est dans le plus mauvais état possible elle prend l'eau de toute part ce qui prive les habitants d'une partie de cette eau si nécessaire à leurs besoins journaliers, pour réparer et mettre en état cette file dont les meilleurs corps seront remployés comme nous l'avons déjà dit plus haut il faut découvrir l'ancienne file sur toute la longueur qui est de onze cent quarante mètres depuis le bouge jusque l'angle de la maison du Sr Nicolas Maire, quatre vingt centimètres de largeur et un mètre vingt cinq centimètres réduits pour le corps de cette file, après quoi la fouille sera nettoyée et réglée le plus directement possible sans que pour cela l'Entrepreneur puisse prétendre à aucune indemnité pour cause de changement que l'on croirait devoir faire pour rectifier les irrégularités que l'on serait obligé de corriger en ne suivant pas la direction primitive, les corps anciens en provenant seront déposés aux frais de l'Entrepreneur dans les lieux qui lui seront désignés par M. Le maire qui en tirera tel parti qu'il jugera le plus avantageux aux intérêts de la Commune.

La rigole étant terminée et creusée à la profondeur indiquée on produira au placement des corps neufs en bois de sapin non écorcé de la file sur la longueur de onze cent quarante mètres ceux à employer devront avoir au moins trois mètres de longueur chacun sur un diamètre de vingt deux centimètres ils seront percés droit au centre d'un calibre de sept centimètres choisis de bon bois, sain, sans mauvais noeuds, non roulé, sans fausses rencontres ni gersures ? Le premier pour la prise d'eau de la file traversera la maçonnerie et la chaîne de corroi sur la face au Levant du bouge dans lequel il entrera de soixante cinq centimètres, il sera posé de manière à ce que son centre soit placé à cinquante centimètres au dessus du fond du bouge.

3e fontaine dit de fanoux.

"Cette fontaine prend également sa source dans les prés fanoux et coule dans le petit village de fanoux. Le Bouge est en mauvais état ainsi que la voûte (le bouge a été reconstruit vers I 777). Le Bouge sera réparé et les Pierres rejointoyées à mortier de chaux et ciment, la voûte sera démolie et le Bouge couvert en Pierre de taille comme celui du Grand Pré et sur les mêmes dimension.

La file de corps est pourrie comme les Précédentes, elle sera relevée et reposée à neuf sur quatre cent soixante douze mètres.

L'auge et le corps montant seront aussi fournis comme les Précédents. Le Corps qui traversera le Ruisseau du Moulin sera en bois de Chêne de trois mètres de Longueur sur trente à trente centimètres d'équarrissage".

SAPEURS POMPIERS  
de  
THIAVILLE 54 MEURTHE

**PORTES OUVERTES**

Les Sapeurs Pompiers de Thiaville sur Meurthe  
vous invitent cordialement le

**dimanche 25 septembre de 14h à 17h**

- à visiter leurs locaux (angle rue des Vosges / rue d'Alsace),
- à voir leur matériel,
- à assister à des démonstrations (matériel ancien et récent)
- à visiter leur exposition photos
- etc ...

Avec l'aimable participation du Corps des Sapeurs  
Pompiers de BACCARAT et de RADN L'ETAPE.

**C'est gratuit**

Venez nombreux ...



VOUS PRATIQUEZ  
OU DESIREZ PRATIQUER

## **LE JOGGING ?**

**RENDEZ-VOUS**

**CHAQUE DIMANCHE A 9H**

*Place de la Mairie à BACCARAT*

***Le JOGGING CLUB BACCHAMOIS***

SERAIT HEUREUX DE VOUS COMPTER PARMIS SES MEMBRES

*QUEL QUE SOIT L'AGE*

*LES BIENFAITS DU JOGGING SONT INNOMBRABLES*

*...DECOUVRONS-LES ENSEMBLE!*

*A CHACUN SON RYTHME!*

**PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS...**

**...VOS AMIS (ES) SERONT LES BIENVENUS (ES)**

**pour tout renseignement appelez le: 83.75.43.19 ou le 83.75.27.61**

---

LA CLE DES SPORTS à BACCARAT, le SPECIALISTE de la COURSE A PIED, VOUS ACCORDE UNE  
REMISE de 10% pour l'achat de VOTRE PAIRE de CHAUSSURES, MAILLOT et SHORT sur  
présentation de la CARTE DU CLUB.

---